

Réalisation d'un site Internet et d'un annuaire dédié au réemploi et à la réparation



Conseil Départemental de Côte d'Or

53 bis rue de la Préfecture

BP 1601

21035 Dijon

[Voir le site internet](#)

Mathilde Mouchet

mathilde.mouchet@cotedor.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Fin 2010, le Conseil Général de la Côte-d'Or s'est engagé dans un PDP dans lequel la thématique de la deuxième vie des objets figurait de manière explicite.

Lors de l'année 2 du PDP, la décision a été prise par le CG21 de développer un site Internet et un annuaire de la deuxième vie des objets dans la perspective de la SERD 2012. Cette date butoir a conditionné le déroulement de la mise en place de l'action.

Par ailleurs, dès l'élaboration de l'annuaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) a manifesté son intérêt d'être partie prenante de cette action. Elle y a vu une opportunité de redynamiser l'activité économique des réparateurs.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- L'objectif global de l'action est lié à la réduction des déchets. Dans son PDP, le CG 21 souhaite réduire les encombrants collectés en déchèterie de 48 kg/hab/an à 42 kg/hab/an. Le CG21 tenait à s'inscrire dans une optique de dématérialisation, à l'image du site développé par le CG56 (www.tousecocitoyens56.fr) Sur base du fichier fourni par la CCI, le territoire du CG21 offrait un potentiel de 90 entreprises.

Résultats quantitatifs

Pour cette action, les résultats sont mesurés par les indicateurs suivants :

- Nombre de visites par jour / mois / an (progression par année)
- Nombre de structures dans l'annuaire (2 500 à l'échelle régionale)

Résultats qualitatifs

Facteurs de succès :

- Poursuivre un objectif commun et clair en l'occurrence : disposer d'un annuaire opérationnel pour le lancement de la SERD 2012, soit le 19 novembre 2012.
- Bénéficier d'un soutien financier de l'ADEME Bourgogne pour faire appel à un prestataire commun aux 4 départements.
- Collaborer avec un prestataire qui ait bien intégré la demande des conseils généraux.
- Bénéficier d'un apport de compétences techniques de la part de la CMA 89 : une personne en particulier a avancé une solution permettant la mise en lien de l'annuaire au départ de chaque site Internet des départements ainsi que leur mise à jour.

Facteurs limitants :

Point d'attention : rendre visible pour chaque facteur limitant les solutions à envisager.

Faire connaître le site et l'annuaire et sensibiliser le grand public à la prévention des déchets

- Solution : travail de communication en interne (au sein du CG21) et vers l'extérieur (utilisation de médias à forte diffusion)

Peu de moyens humains consacrés à ce projet par la CCI sur le territoire du CG21

- Solution : charge de travail supplémentaire pour le CG !

Moins de moyens humains que prévu consacrés à ce projet par la CMA21

- Solution : charge de travail supplémentaire pour le CG !

Valeur ajoutée d'une approche « multi-produits » :

- L'élaboration de l'annuaire partait du principe que toutes les catégories de produits étaient visées.
- Les questions qui se sont posées lors de la définition des champs de l'annuaire portaient davantage sur le type d'activité à prendre en compte : quid des activités secondaires ? (ex : activités de retouche dans le cadre d'un pressing)

Valeur ajoutée d'une approche territorialisée :

- Le développement d'un annuaire à l'échelle départementale permet d'atteindre un degré de précision intéressant et autorise une géolocalisation des adresses.
- Le déploiement à l'échelle régionale offre un avantage certain pour l'utilisateur qui augmentera ses chances d'obtenir des adresses en réponse à ses requêtes.
- Pour l'artisan-commerçant, le fait que l'annuaire régional soit accessible via plusieurs portes d'entrée démultiplie les chances d'être vu et de se faire connaître.

MISE EN OEUVRE

Planning

Mars 2012

- Groupe de travail réunissant les animateurs de PLP sur le territoire du CG21 afin de définir les champs de l'annuaire et le contenu du guide et de l'exposition.

Avril 2012

- Réunion avec les autres conseils généraux et les chambres consulaires afin de présenter le projet en vue d'un déploiement régional éventuel de l'annuaire.
- Élaboration d'une méthode d'approche des commerçants-artistes en vue de l'élaboration de l'annuaire.

Mai 2012

- Sélection des commerçants-artistes sur base des codes NAF.
- Envoi d'un courrier et d'un questionnaire aux commerçants-artistes les invitant à figurer dans l'annuaire et à compléter une fiche de référencement commune à tous les départements.
- Prise de contact - par les CG et les collectivités porteuses de PLP - des associations présentes sur leur territoire et actives dans le domaine du réemploi.

Juin 2012

- Compilation des données des artisans par les CMA, des commerçants et des associations par les CG
- Intégration de l'ensemble des références dans une matrice de données

Juillet - août 2012

- Choix d'un prestataire en vue de la réalisation de l'annuaire régional en maîtrise d'ouvrage ADEME
- Encodage des données et création de l'annuaire

Septembre 2012

- Mise en place d'une procédure de mise à jour du site (manuelle ou automatique selon les structures).

Novembre 2012

- Mise en ligne du guide de la deuxième vie des objets et lien vers l'exposition
- Insertion du site régional de l'annuaire, en IFrame, sur chacun des sites départementaux
- Personnalisation de l'apparence de l'annuaire sur les sites grâce au backoffice individuel
- Inauguration du site du CG21 et mise en lien vers l'annuaire

Moyens humains

- 340 heures pour l'équipe projet du Conseil Général

Moyens financiers

- Prestataire : 23 450 € TTC pour la réalisation de l'annuaire régional et la saisie des données (maîtrise d'ouvrage ADEME)
- La réalisation du site a nécessité un budget de 33 000 € pour la création graphique et le développement.

Moyens techniques

- Fiche de référencement en vue du recueil des données auprès des commerçants-artisans et des associations
- Comité de pilotage réunissant les 4 conseils généraux, les 4 CCI et CMA, la CMAR et l'ADEME
- Gestion du site et mise à jour de l'annuaire (cf. fonctionnalités du module de gestion iFrame)

Partenaires mobilisés

CMA - CMAR - CCI

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Intéressant de développer un annuaire à l'échelle départementale (a minima), voire à l'échelle régionale partant du principe qu'au plus grande sera l'échelle, au plus l'utilisateur aura de chances de trouver une réponse à sa requête.
- Ainsi, l'élaboration d'un annuaire à l'échelle d'une agglomération n'est pas intéressante car certains acteurs du réemploi se situent dans un rayon supérieur à 5 - 10 km.
- Par ailleurs, au-delà de l'échelle régionale, la gestion d'un annuaire devient très lourde.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

- Développer ce type de projet au départ d'un objectif commun
- Penser aux modalités de la mise à jour dès la construction de l'annuaire
- Faire connaître le site via les relais et les médias locaux

Mots clés

REEMPLOI | MENAGE | TEXTILE | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Dernière actualisation

Septembre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale